En cas de typhon et d’inondation

Etre prêt en cas de typhon ou d‘inondation

Au Japon, du début de l’été jusqu’en automne, il y a de nombreux typhons amenant des vents très forts et des pluies torrentielles qui peuvent causer des inondations et des effondrements de terrain. Afin d’être prêt pour affronter de tels vents forts et de telles inondations, veuillez porter attention aux différents points suivants :

(1) Vérifiez votre logement de fond en comble. Afin d’éviter le maximum de dégâts, veuillez réparer et renforcer les endroits qui nécessitent une réparation.
(2) Les vitres et carreaux des fenêtres doivent être renforcés à l’aide d’une bande adhésive ou d’un film plastique. Si votre logement comporte des volets, veuillez les fermer.
(3) Toute boîte, caisse, ou pot de fleur doit être attaché ou mis à l’intérieur de votre habitation afin d’empêcher les vents forts de les emporter.
(4) Vérifiez que les fils et poteaux d’ antennes de télévision peuvent résister au typhon.
(5) Nettoyez toute canalisation, gouttière et tuyaux d’évacuation de l’eau pour assurer un bon écoulement de l’eau de pluie.
(6) En cas de risque d’inondation, faites en sorte de placer vos objets de nécessité quotidienne en hauteur, et préparez des planches pour arrêter l’eau.
(7) En cas de coupure de courant, ayez dans un endroit de votre logement connu par tous les membres de votre famille, un kit de secours comprenant lampe de poche, radio portative, etc…
(8) Placez les objets dont vous auriez besoin en cas d’urgence dans un endroit convenable
(9) Soyez sûr de pouvoir localiser l’abri d’urgence le plus proche et de savoir comment vous y rendre.

Vérifiez si votre logement est situé dans une zone non risquée. Vous pourrez trouver des informations concernant les localisations des abris d’urgence les plus proches et les endroits zonés à risques d’inondation et effondrement de terrain dans les ''Cartes des Zones à risques d’inondation et d’effondrement de,terrain'' auprès des adresses suivantes.

Renseignements :
Division de la prévention des catastrophes et de la gestion des crises de la ville de Nishinomiya,
Tél 0798-35-3092

Site internet pour savoir où se trouvent les abris à Nishinomiya :
https://webgis.nishi.or.jp/index.php?controller=index&action=sendnext&next_page=searchhinanjoi

Carte des Zones à risques ou en alerte d’inondation et d’effondrement de terrain :
http://www.hazardmap.pref.hyogo.jp/index.html

En cas de typhon

(1) Ne sortez pas de chez vous en cas de vent fort ou de pluies diluviennes.
(2) Ne vous approchez pas de pilones électriques renversés ou de cables électriques.

(3) Ecoutez les bulletins météorologiques. Si des informations d'évacuation sont communiquées,, évacuez le plus tôt possible vers un endroit en sécurité. Les familles ayant des personnes âgées ou malades ou des enfants doivent évacuer en priorité.

Renseignements sur les précipitations à Nishinomiya : http://nishinomiya.tenki.ne.jp/

préfecture d'Hyogo incluant la ville de Nishinomiya a mis en pratique le "Hyogo Emergency net", site offrant les informations telles que météo, séismes, et abris, pour les étrangers qui habitent localement, leur permettant de se renseigner à l'aide de mél de téléphone portable. Accédez à l'adresse ci-dessous par téléphone portable pour vous inscrire par le biais de la municipalité de votre domicile（Inscription gratuite）, Hyogo Bosai-Net : http://bosai.net/

A Nishinomiya, en cas de catastrophe naturelle, alertez ou renseignez-vous en téléphonant au numéro spécial **0798-35-3456** (Direction des mesures d'urgence en cas de catastrophe naturelle).

Pour alerter et se renseigner lors d'une catastrophe naturelle
Direction des mesures d'urgence en cas de catastrophe naturelle de Nishinomiya
0798-35-3456 (Uniquement lors de catastrophe naturelle)

Risai shomei **(Certificat de victime de désastre)**

Il peut être nécessaire de présenter un RISAI SHOMEI (Certificat de victime de désastre) pour bénéficier de tous les systèmes d'aide lorsque vous faites une demande de déduction d'impôts ou une demande de prestation d'assurance à l'occasion d'un sinistre dû au thyphon ou à la pluie. Veuillez prendre en photo l'état des dégâts.

Renseignements :
Service des certificats de sinistres de la ville de Nishinomiya : 0798-35-3282

Remarques:
** Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais de vous assister auprès de l'établissement concerné.